

## **Accès au Recyparcs**

### **Demande d'accès :**

Nom  
Prénom  
Adresse  
Localité  
Code Postal  
Date d'émission  
Code Barres

### **Informations enregistrées à chaque passage :**

Nom  
Prénom  
Adresse  
Endroit et heure de passage  
Quantités déposées

### **Protection des données personnelles :**

L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services offerts par Hygea respecte la réglementation belge et européenne applicable en matière de protection des données personnelles et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ».

Les mesures applicables sont reprises sous la rubrique « conditions générales d'utilisation » rubrique 6 du site d'Hygea

(<https://www.hygea.be/liens-footer/conditions-generales-d-utilisation.html>)

Hygea traite des données à caractère personnel des citoyens pour la gestion des cartes quotas et leur utilisation au sein des recyparcs, ainsi que la répercussion des coûts pour ce qui excède le quota annuel alloué au titulaire de la carte. Pour ce faire, Hygea est amenée à traiter les données permettant d'identifier les citoyens à qui doivent être attribuées ou retirées les cartes, de gérer le remplacement éventuel des cartes, de donner accès aux recyparcs, d'imputer sur les cartes les déchets déposés, de calculer la production de déchets des ménages, ainsi que de gérer l'achat de quotas supplémentaires par les citoyens.

Hygea réalise également des statistiques relatives à l'utilisation des services offerts au sein des recyparcs.

Pour plus d'informations sur les cartes quotas, consultez la rubrique « [Les recyparcs](#) ».

Les citoyens concernés peuvent contacter l'Hygea auquel cas les données qu'ils communiquent à cette occasion sont utilisées pour donner suite à leur demande ou question (sous l'onglet – « FAQ-Foire aux questions »).

Par ailleurs, ces citoyens ont la possibilité de consulter en ligne des données sur l'utilisation de leur quota. Pour permettre cet accès, Hygea traite les informations nécessaires à la création, la gestion et l'accès à ce compte et à ces données en ligne, accessibles sous l'onglet « [Consultation de votre quota](#) ».

### Comment exercer vos droits ou contacter Hygea?

Pour **exercer vos droits**, il vous est demandé :

- D'introduire votre demande par écrit auprès de la Direction Générale du siège social de l'Intercommunale (rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré) ;
- D'annexer à cette demande une copie recto/verso de votre carte d'identité.

HYGEA traitera votre demande dans les plus brefs délais.

Pour **tout renseignement complémentaire**, contactez HYGEA au 065/87.90.90 ou par mail : [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be)

En cochant la case, vous consentez à ce que Hygea collecte et utilise les données personnelles que vous renseignez dans ce formulaire dans le but de poursuivre les objectifs liés à l'utilisation des cartes quotas, en accord avec notre politique de protection des données.

Date et signature du demandeur :